



## **PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION de la LNHB en visio conférence**

**Mardi 20 février 2024**

**Présents connectés :** Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, Yannick PETIT, Jean-Luc LIGUORI, Valérie PECHEUR, David DROULLON, Patrick DEMAIRE, Anne RUECHE, Mathilde DESMEULLES, Philippe LEMAITRE, Sylvie DELAVALLEE, Nadia CONFAIS, Patrick BORDEAU, Marjorie MOREAU, Philippe LEBRUN, Didier LEBLANC, Jean-Pierre ADELIN, Christelle INDRILIUNAS, Anne LECOINTRE et Didier DUTOT,

**Invités :** Franck PROUFF, Jessica BARBIER et Chantal TAMPERE (déléguée CSE).

**Excusés :** Lucie VECCHIO, Patrick OSOUF, Camille DAVION, Hervé VIGOR, Gilles ZMUDA et Olivier SAUVAGE

### **Ordre du jour :**

- 1) Informations du Président et Point complet sur les licences qualifiées
- 2) Présentation du Compte de Résultat arrêté au 31 décembre 2023
- 3) Information concernant la CMCD régionale suite au contrôle de la 1<sup>ère</sup> phase
- 4) ITFE : informations sur la nouvelle architecture de formation.
- 5) Information sur le séminaire « intégrité » et point sur l'attestation honorabilité
- 6) PPF : Bilan des Inter Pôles féminins
- 7) Approbation du Procès-Verbal AG LNHB 2023
- 8) Approbation de la notice réglementaire pour l'Assemblée Générale Élective de 2024
- 9) Point CTA
- 10) Organisation du Normandie Avenir
- 11) Point complet de la commission sportive sur les championnats région adultes + jeunes et la coupe

Début de la réunion à 19h45

### **1) Informations du Président et Point complet sur les licences qualifiées**

Présentation détaillée aux administrateurs de l'évolution des licences à la date 20 février 2024.  
A date, 22.371 licences « pratiquants » qualifiées en Normandie, soit une augmentation de 826 licences par rapport au total des licences enregistrées N-1 ;

Le nombre total de licences enregistrées incluant les licences événementielles est de 28.370.



Situation dans chaque comité à la date du 20 février 2024 :

- Comité 14 : 5.137 licences qualifiées (4.845 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 8.369
- Comité 27 : 3.405 licences qualifiées (3.361 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 5.088
- Comité 50 : 4.741 licences qualifiées (4.768 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 5.147
- Comité 61 : 1.292 licences qualifiées (1.194 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 1.383
- Comité 76 : 7.785 licences qualifiées (7.365 N-1) Total licences qualifiées avec les évènementielles : 8.373

## 2) Présentation du Compte de Résultat arrêté au 31 décembre 2023

Didier LEBLANC et Christelle INDILUINAS présentent le compte de résultat 2023 finalisé. Le passage du Commissaire aux comptes est prévu le 13 et 14 mars 2024. Une présentation du Compte de Résultat et du Bilan 2023 sera effectuée lors du prochain Conseil d'Administration en présence du Commissaire aux Comptes.

## 3) Information concernant la CMCD régionale suite au contrôle de la 1<sup>ère</sup> phase

Béatrice PETIT informe que le contrôle CMCD Régional 1<sup>ère</sup> phase a été réalisé sur l'ensemble des clubs évoluant en championnat régional +16 ans, en lien avec les responsables CMCD des cinq comités départementaux.

L'ensemble des clubs ainsi que les comités d'appartenance ont reçu un compte rendu suite à ce premier contrôle.

## 4) ITFE : informations sur la nouvelle architecture de formation.

Le dossier complet concernant la nouvelle architecture des formations déposé par la Fédération auprès de France Compétence est en cours d'instruction.

## 5) Information sur le séminaire « intégrité » et point sur l'attestation honorabilité

Les 19 et 20 janvier 2024 à la maison du handball, les référents « intégrité » étaient invités à un séminaire intitulé « lutte contre les incivilités ».

Le séminaire a débuté par une intervention de « Log.In prévention » pour un focus sur les incivilités numériques.

Les interventions de l'association « Log.In prévention » sont gratuites, seul le déplacement et éventuellement l'hébergement de l'intervenant sont à prendre en charge. Les formations ou sensibilisation peuvent se faire aussi en visio mais le présentiel est plus pertinent pour les jeunes.



Il semble nécessaire de prévoir un volet spécifique sur l'utilisation du numérique dans le règlement intérieur des clubs. Les participants au séminaire ont sollicité le concours de « Log.In prévention » pour sa rédaction et celui du service juridique de la fédération pour en vérifier la légalité. Ce document pourra être diffusé aux clubs lorsqu'il sera abouti

✓ **Présentation de la procédure de signalement par Gwenhaël SAMPER (Directrice juridique à la FFHB)**

- La cellule fédérale de signalement qui traite des situations de violences sexuelles
- Une deuxième cellule qui traite des autres déviances (bizutage, discrimination, homophobie, racisme, agression physique et verbale)

**Tous les signalements sont adressés à la cellule fédérale :**

[Plateforme](#) ou mail ([signalement@ffhandball.net](mailto:signalement@ffhandball.net))

Analyse du signalement par la cellule 1 qui traite uniquement les violences sexuelles. Si le cas relève de la deuxième cellule, le dossier lui est transmis. Le cas est alors traité par cette cellule qui transmet un rapport à la cellule 1 avec proposition d'action, qui peut être commission nationale de discipline ou renvoi vers le territoire pour traitement par la commission territoriale de discipline.

**Depuis 2019, il y a eu 100 signalements :**

- 99% des mis en cause sont des hommes
- 60% des mis en cause sont des éducateurs, 13% des arbitres, 11% des dirigeants et 11% des joueurs
- 56% des victimes sont des femmes
- 77% des victimes sont mineurs
- 50% de ces signalements ont entraîné des sanctions entre 6 mois et radiation
- 50% de ces signalements ont entraîné des mesures administratives (DRAJES)
- 10 dossiers ont entraîné une procédure pénale, toujours en cours.

A ce jour 42.000 licenciés ont été contrôlés (croisement de l'honorabilité et du FIJAIS (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes), il y a eu 10 contrôles positifs.

Le séminaire a fait un large focus sur les discriminations (Racisme, LGBT), incivilités que nous n'observons pas ou très exceptionnellement sur notre territoire. On peut regretter que l'observatoire des violences, qui avait été envisagé en janvier 2023 et qui avait fait l'objet de plusieurs réunions auxquelles Sylvie avait participé, ne soit pas encore en place. En effet, l'absence de données objectives et chiffrées sur les incivilités ne permet pas d'adapter le plan de lutte et les actions concrètes à mener à la réalité des problèmes rencontrés dans les territoires.

Philippe signale qu'il a reçu ce jour une invitation pour participer à une visio le vendredi 23 février 2024 avec le président de la commission nationale de discipline, le président de la commission d'appel, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Betty ROLLET, Paula BARATA et Gwenhaël SAMPER pour travailler sur ce dossier.



✓ **Point sur l'attestation d'honorabilité.**

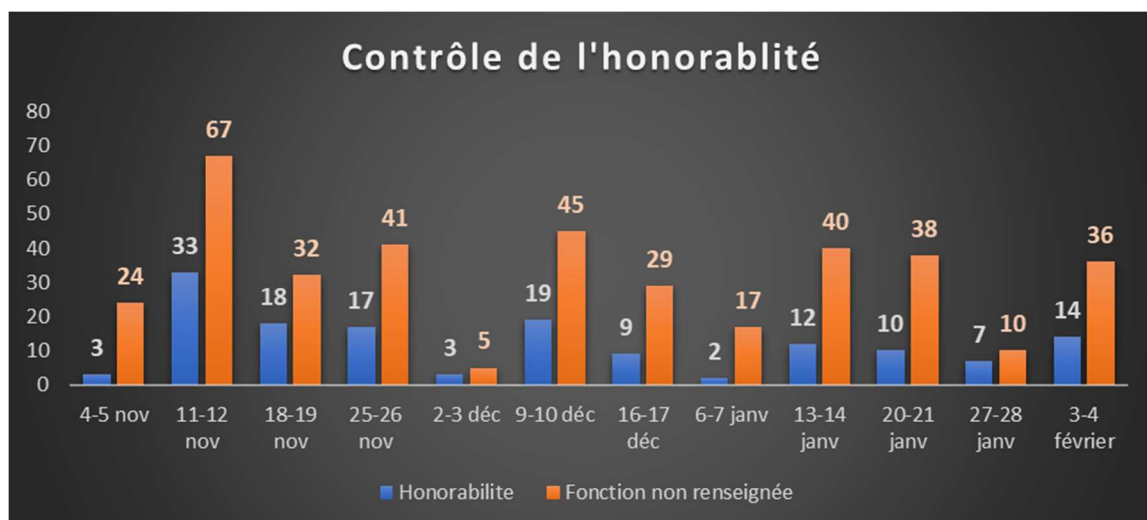
Un travail très rigoureux est effectué chaque semaine par Anne et Yohan sur le contrôle de l'honorabilité.

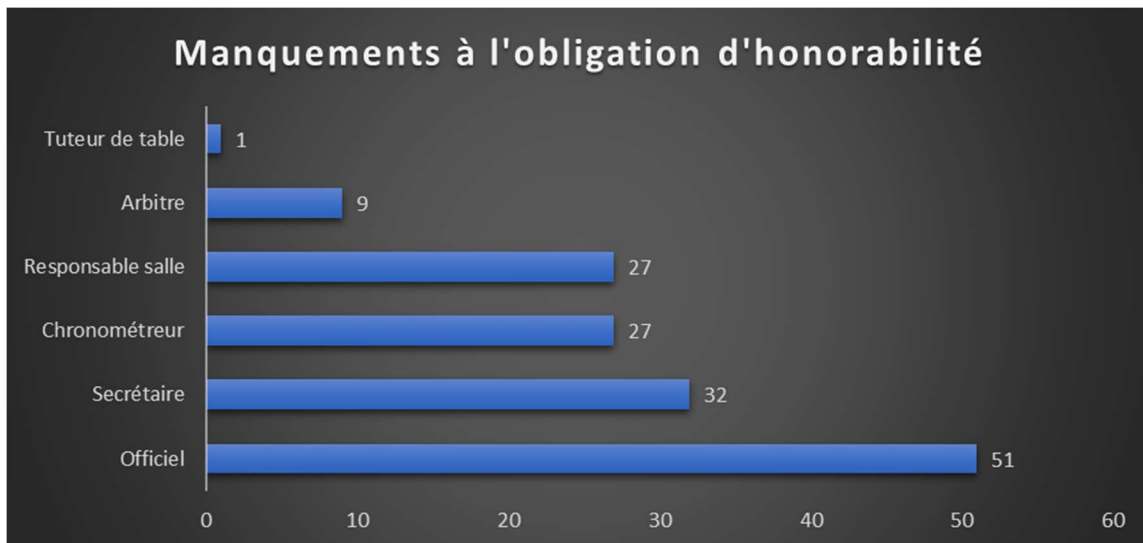
531 anomalies ont été relevées entre le week-end des 4 et 5 novembre 2023 et celui des 3 et 4 février 2024. Ces anomalies se décomposent en 147 manquements à l'obligation d'honorabilité (dont 51 officiels, 32 secrétaires, 27 chronomètres, 27 RSEC, 9 arbitres, 1 tuteur de table) et 384 fonctions non renseignées (84 clubs concernés).

Le nombre d'anomalies pour la partie « fonction non renseignée », n'a pas une très grande importance, la plupart étant inévitables car liées à des situations imprévisibles : joueur ou joueuse qui rend service ponctuellement à la table ou sur un banc, capitaine d'équipe inscrit comme officiel, arbitre suite à tirage au sort,...

A ce jour, la totalité des licenciés alertés suite à ces vérifications ont fourni leur attestation d'honorabilité ou ne sont pas réapparus sur une FDME dans une fonction soumise à une attestation d'honorabilité.

Aucun dossier disciplinaire n'a encore été ouvert pour manquement à l'honorabilité. Avant d'engager une procédure disciplinaire, un courrier d'injonction sera envoyé au licencié qui, suite à un premier rappel, apparaîtrait de nouveau en anomalie sur une FDME dans une fonction soumise à l'attestation d'honorabilité.





Pour ce qui concerne les arbitres, ils ne figurent pas dans la base arbitres, ce sont des licenciés qui ont arbitré dans leur club ou suite à tirage au sort.

## 6) PPF : Bilan des Inter Pôles féminins

Bilan plutôt positif des normandes sur cette compétition

- ✓ 3 Victoires : Pays de Loire / AURA / Réunion
- ✓ 4 Défaites : Grand Est / Occitanie / CVL / Bretagne

Un groupe de jeunes joueuses (50% de 2008) qui a grandi au cours de la compétition. Le groupe a fait preuve de maturité et de sérieux notamment sur leur prise en charge en dehors du terrain.

A l'issue de cette compétition, 2 des 3 terminales ont participé aux Sélections Nationales U18 à la Maison Du Handball fin février 2024. Les 2008 très présentes dans le groupe se sont également appliquées et 4 d'entre elles seront sur le Stage National U16 de mai 2024.

## 7) Approbation du Procès-Verbal AG LNHB 2023

Le Conseil d'Administration valide le Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023 qui s'est déroulée à Alençon. (PV joint en annexe)



## 8) Approbation de la notice réglementaire pour l'Assemblée Générale Élective de 2024

Les Assemblées Générales Ordinaires et Électives de la ligue auront lieu le :

**Le samedi 22 juin 2024**  
**Centre Sportif Normand**  
**Rue de la vallée**  
**14510 HOULGATE**

Présentation de la notice réglementaire comprenant la composition de la commission de contrôle des opérations électorales qui a été validée par le Bureau Directeur le 30 janvier 2024. Cette notice réglementaire ainsi que la composition de la commission de contrôle des opérations électorales est aussi validée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des clubs vont recevoir par mail les documents suivants :

- ✓ Convocation aux assemblées générales ordinaires et électives
- ✓ Une notice d'information réglementaire concernant l'Assemblée Générale Élective
- ✓ Le document de candidature au Conseil d'Administration – Comité Directeur
- ✓ Le document de candidature au Conseil d'Administration – Collèges Départementaux
- ✓ Le document de candidature au Conseil d'Administration – Collège Clubs Nationaux

Ces documents seront également mis en ligne sur le site de la Ligue.

L'ensemble des modalités liées à l'organisation de cette Assemblée Générale, à savoir, l'ordre du jour, la pause repas etc..., vous seront communiqués en mai 2024

## 9) Point CTA

Lors du CA du 03 octobre 2023, il restait 117 arbitres à activer, depuis nous en avons récupéré 62, il manque une cinquantaine d'arbitres

Il y a eu

- ✓ 16 regroupements de début de saison entre la CTA et les EDA afin de récupérer le maximum d'arbitres.
- ✓ 4 formations d'OTM depuis septembre.

Tous les lundis soir, les responsables des désignations se réunissent en visio pour travailler sur les désignations à trois semaines, les suivis, les changements, les désistements ou autre.

Les désignations représentent chaque week-end :

- 67 rencontres adultes au niveau régional
- 2 à 3 rencontres adultes au niveau national (pas tous les week-end)
- 22 rencontres jeunes au niveau régional
- 2 à 6 rencontres jeunes au niveau national

Depuis septembre, seules 9 rencontres n'ont pas eu de désignations initiales par manque d'arbitres, mais pour arriver à ce résultat, des arbitres doubles et les responsables désignations y passent de nombreuses heures.





Sur les niveaux nationaux, les critères sont de désigner des binômes jeunes de -25 ans et accompagnés si possible.

Sur ces critères et après vérification de la CNA, la ligue de Normandie respecte ces critères à 100% pour les désignations en binôme et par des jeunes. Sur le critère accompagnement, la ligue de Normandie est à 88%.

83 suivis d'arbitre ont été réalisés entre le 10 septembre 2023 et le 20 février 2024, dont 69 sur des binômes jeunes.

Lors du tournoi de France qui s'est déroulé à Caen, la CTA a reçu des membres de la CNA (Olivier Buy - Président CNA, Jérôme Briois – Adj. DTN en charge de l'arbitrage et H. Vigor – Resp. Formation à la CNA), ils sont intervenus sur un regroupement de nos jeunes du groupe espoirs (14 binômes) l'après-midi et le matin avec Patrick Osof (resp. des suivis pour la CTA), intervention sur les accompagnateurs territoriaux en présence de Nicolas Marais.

Mi- janvier, un regroupement de nos JAJ T1 et T2 a eu lieu à Falaise sur un tournoi mis en place par le club de Falaise qui nous a accueilli.

Ce regroupement a été encadré par les responsables de groupes et encadrants CTA (Cédric Less, Patrick Cerrand, Mathias Levard, Patrick Osof, Sébastien Campos, Hervé Rigal et Yannick Petit). Les jeunes ont bénéficié d'une intervention de Romain Guillard (Coach B de l'équipe de Caen HB) sur les attendus des officiels et sur les échanges arbitres/officiels...

## **10) Organisation du Normandie Avenir**

Le Normandie Avenir se déroulera au CRNG de Granville du 24 au 26 février 2024.

## **11) Point complet de la commission sportive sur les championnats région adultes + jeunes et la coupe**

Patrick DEMAIRE informe que les championnats régionaux adultes et jeunes se déroulent normalement.

Un appel à candidature pour l'organisation des finales régionales a été envoyé aux clubs. Il y a eu très peu de réponse :

- Finale Excellence Féminine et Masculine : CA LISIEUX et USM BLAINVILLE
- *Tournoi des 2èmes* : ?
- *Finale Honneur Masculine* : ?
- Finales des - 13 ans : HBC LE NEUBOURG (2 gymnases)
- Coupes de Normandie adultes : CA LISIEUX
- Super coupe de Normandie Jeunes : GONFREVILLE HB et ASPTT St LO

La Normandie reçoit :

- Une finale de secteur de la Coupe de France Régionale et Départementale à Beuzeville
- Une finale de secteur de la Coupe de France Fédérale à Octeville sur Mer
- Une finale de zone de la Coupe de France Régionale et Départementale à Falaise et à Avranches.



Fin de réunion à 21h45

**Béatrice PETIT**

**Secrétaire Générale**

**Nicolas MARAIS**

**Président**